

# **Gilets Jaunes :**

## **des revendications conformes à la Constitution**

### ***Mise en perspective des événements***

Par Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante, le 12 janvier 2019.

La “violence” qui secoue la France depuis fin novembre 2018 montre à quel point l’intelligence de la fonction présidentielle, dans notre pays qui a fait naître la première démocratie “moderne” il y a 230 ans, fait défaut à Emmanuel Macron.

Les revendications des Gilets Jaunes ne sont pas près d’être satisfaites. Ils n’ont pas été reçus par le chef de l’État au motif qu’ils ne représenteraient pas “le peuple”. Malgré 20 millions de téléspectateurs sur BFMTV et 80 % d’opinions favorables dans les sondages, il reste sourd aux appels de la “France profonde”.

Il y a tout lieu de penser que le calme ne reviendra pas dans notre pays pendant la durée de la “grande concertation nationale” lancée par le président à compter du 15 janvier 2019 pour une durée prévue de trois mois (réduite à un mois et demi).

L’une des principales revendications, la “justice fiscale”, est directement issue de l’article Premier de la [Constitution](#) de la V<sup>ème</sup> République, qui garantit “l’égalité devant la loi de tous les citoyens”. Les articles XIII et XIV de la Constitution donnent les précisions suivantes :

#### **XIII**

Pour l’entretien de la force publique, et pour les dépenses d’administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

#### **XIV**

Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d’en suivre l’emploi, et d’en déterminer la quotité, l’assiette, le recouvrement et la durée.

Quoi qu’en dise le président, l’actuelle contestation des Gilets Jaunes est donc parfaitement conforme à la Constitution de notre République démocratique.

Actuellement, la fiscalité n’est pas du tout “également répartie” : plus les revenus d’un citoyen sont faibles, plus les “contributions” qu’il doit acquitter

(en cumulant l'impôt sur le revenu, la taxe sur la valeur ajoutée, ou TVA, et les autres contributions telles que la CSG-CRDS) sont élevés proportionnellement à ses revenus. Inversement, plus les revenus d'un citoyen sont élevés, moins les impôts qu'il doit acquitter sont faibles proportionnellement à ses revenus.

En effet, l'une des caractéristiques des grosses entreprises et de leurs dirigeants et principaux actionnaires, et des plus grosses fortunes, c'est de ne pas acquitter d'impôts proportionnels à leurs revenus, grâce aux exonérations du "bouclier fiscal" et à l'évasion fiscale, pendant que les travailleurs indépendants, les professions libérales, les commerçants, les artisans, les dirigeants des TPE-PME et leurs salariés sont écrasés par les impôts et les charges.

Le cadre d'un constructeur automobile français me disait à l'automne 2016 que le CICE (Crédit d'impôt Compétitivité-Emploi, mis en place par le président Hollande pendant que M. Macron était son secrétaire général adjoint à l'Élysée), avait fait gagner à son entreprise "2 points de marge".

Qui d'autre peut en dire autant ?

Prenons un autre exemple concret. Le Pdg de Renault, Carlos Ghosn, déclarait des revenus de 14 millions d'euros par an. C'était le dirigeant d'entreprise le mieux payé de France. Les appartements dont il avait la jouissance, avant son arrestation au Japon le 19 novembre 2018 pour fraude fiscale, avaient été acquis par son entreprise, donc échappaient au nouvel impôt sur la fortune mobilière de Monsieur Macron (IFI, remplaçant l'ISF).

"En même temps", nous autres devions nous contenter d'une suppression de la taxe d'habitation, qui représente 600 euros en moyenne. Cette obole ne nous aurait pas permis de séjourner à l'étranger dans de luxueux pieds-à-terre comme M. Ghosn !

Pour se défendre, le chef d'entreprise a argué devant le tribunal de Tokyo qu'il avait agi : "*légalement et avec l'approbation des dirigeants de la compagnie.*" (Le Canard enchaîné, 9 janvier 2019, p. 1)

Il n'est donc pas étonnant que la principale mesure demandée par les Gilets Jaunes soit le rétablissement de l'ISF, l'impôt sur la grande fortune, supprimé par le président Macron dès les premiers mois de son quinquennat.

Cette mesure était certes incluse dans son [programme de campagne](#). Mais il a fallu le mouvement des Gilets Jaunes pour que M. Macron exhume, le 10 décembre 2018, une autre mesure également incluse dans son programme, mise jusqu'à présent sous le boisseau : l'exonération de

cotisations sociales des heures supplémentaires des salariés (mais pas leur *défiscalisation* comme sous M. Sarkozy)...

La violence n'est pas bonne pour le commerce. De nombreuses entreprises, parmi les plus grandes, mais aussi des TPE – PME, subissent des pertes de chiffre d'affaires en raison du mouvement des Gilets Jaunes.

Cela devrait nous faire réfléchir, au moment de voter pour le prochain président de la République en 2022. Il faudra élire celui ou celle qui sera le garant-e de la paix sociale.

C'est la raison pour laquelle Madame Marine Le Pen ne doit jamais être élue : quand on voit comment ses troupes d'extrême droite saccagent la France, déguisés en Gilets Jaunes, on se demande pourquoi le parti qu'elle dirige, le Rassemblement national, remonte dans les sondages !

Si elle était élue, (ou sa nièce Marion Maréchal) la France serait dans l'agitation sociale permanente. Ses électeurs seraient les premiers, mais non les seuls, à en souffrir.

Quand les détenteurs des grandes fortunes comprendront que la paix sociale est nécessaire à leur business, ils inciteront peut-être le président de la République à restaurer l'ISF ?! (Contrairement aux Gilets Jaunes, certains d'entre eux ont été reçus à l'Élysée...)

Si la France dégringole, ce n'est ni aux Gilets Jaunes, ni aux immigrés pauvres qu'il faut en vouloir mais aux grands patrons français qui, en organisant depuis le début des années 1980 la sous-traitance, puis la délocalisation de la production des biens consommés en France, ont détruit des millions d'emplois. Le film *Merci Patron* du journaliste François Ruffin, devenu en 2017 député apparenté La France Insoumise, explique et démonte parfaitement ce phénomène.

Depuis 40 ans, la destruction de la production nationale "ruisselle" négativement sur tous les secteurs de l'économie. Aujourd'hui, les classes moyennes et les classes populaires privées d'emploi n'ont plus les moyens d'acheter de quoi satisfaire leurs besoins primaires (ou secondaires).

De plus, la majorité des biens de consommation les plus onéreux (voitures, ordinateurs, *smartphones*, tablettes, télévisions) qui pèsent dans le budget des familles étant produite à l'étranger, les achats des consommateurs français contribuent eux-mêmes à aggraver l'appauvrissement du pays en faisant fuir l'argent français à l'étranger !

Les mesures annoncées le 10 décembre par M. Macron n'apportent pas

l'ombre d'une solution à ces problèmes structurels.

Voilà pourquoi notre place, à tous, est auprès des Gilets Jaunes. Ne les laissons pas devenir la proie de factions extrêmes. Soutenons leurs revendications et leurs actions sans nous laisser manipuler par nos dirigeants qui, au lieu d'apporter les réponses politiques, sociales et économiques aux questions politiques, sociales et économiques qui leurs sont posées, ont choisi de réprimer violemment l'insurrection des Gilets Jaunes.

Vous savez peut-être que dans une bonne entreprise, les bons dirigeants dirigent par l'exemple. Dans la "start-up nation" France, le gouvernement fait le contraire.

Qui sème le vent, récolte la tempête : la preuve, par le cas Dettinger.

Premier round : le Premier ministre, représentant l'autorité publique, fait savoir qu'il pratique la boxe et lance la phrase : *"La politique, c'est comme la boxe. Quand vous montez sur le ring, vous savez que vous allez prendre des coups. J'en prends. Je peux en donner aussi. J'aime ça."* (Le Canard enchaîné, 26 décembre 2018, p. 2, citant sa déclaration au Journal du dimanche, 23 décembre 2018)

Il se donne donc publiquement à lui-même l'autorisation de frapper.

Deuxième round : lors d'une manifestation Gilets Jaunes, le 5 janvier 2019, un vrai boxeur professionnel à la retraite donne de vrais coups à un vrai gendarme.

Christophe Dettinger, 37 ans, a été champion de France de boxe 2007-2008 lourds-légers. Il a littéralement "pris au mot" le Premier ministre amateur de boxe, il a reçu 5/5 son message, et l'a traduit en acte dirigé contre un représentant de l'autorité publique qu'il avait à portée de main, un gendarme.

À l'autre bout de la France, le même jour et au même moment, un commandant de police, Didier Andrieux, fait les mêmes gestes (des coups au visage) contre plusieurs manifestants.

Ces deux hommes ont certes un point commun – une sympathie pour l'extrême droite –, mais l'incitation et l'autorisation étaient venues d'en haut, du sommet de l'État...

Troisième round : le champion de boxe est soutenu à hauteur de 120 000 € pour payer sa défense. 7 000 donateurs ont trouvé son geste pardonnable.

Quatrième round : le Premier ministre les condamne : *"Ils n'auront pas le dernier mot."* Une façon de reconnaître que le premier mot, c'est lui qui l'a prononcé ?

Pour ce qui concerne l'attaque du ministère de Benjamin Griveaux, porte-

parole du Gouvernement, dont la porte a été fracturée avec un engin de chantier (acte revendiqué sur un site d'extrême droite), elle rappelle celle perpétrée par des agriculteurs qui avaient renversé le bureau de Dominique Voynet, ministre de l'Environnement du gouvernement Jospin. On n'avait pas déclaré l'état d'urgence pour autant.

Les Premiers ministres Alain Juppé en 1995, puis Dominique de Villepin en 2005, ont eu à affronter d'importantes manifestations. Ont-il durci le ton ? Ont-ils fait tonner les grenades et tirer au *flash-ball* ? Non, ils ont cédé aux revendications. Jacques Chirac a ensuite pu faire un second mandat et la droite a pu remporter les élections présidentielles à trois reprises en 1995, 2002 et 2007.

Les tandems Nicolas Sarkozy/François Fillon, puis François Hollande/Manuel Valls, eux, ont refusé de "céder à la rue". Les Premiers ministres sont aujourd'hui exclus du paysage politique français et les présidents n'ont fait qu'un seul mandat. Le premier a pu se représenter, mais a perdu, et le second n'a même pas pu se représenter.

Les "sans-dents" ont la mémoire dure...

L'exécutif de 2019 comprendra-t-il que la surenchère sécuritaire ne résoudra pas la situation tant que la satisfaction des revendications verbales des Gilets Jaunes n'aura pas été accordée ?

Policiers, CRS et gendarmes ont reçu quelques primes exceptionnelles et heures supplémentaires enfin payées. Espérons qu'ils n'oublieront pas que c'est aux Gilets Jaunes qu'ils le doivent, et qu'ils sauront retenir leurs coups.

Qui sème le vent, récolte la tempête.

Les énarques qui nous gouvernent ne devraient-ils pas revoir leurs classiques ? Et réviser les lois "stimulus-réponse", "action-réaction", ainsi que quelques cours de management et de psychosociologie.

Par exemple, les enseignements de l'école de Palo Alto ("Ce qu'on a communiqué, c'est ce que l'autre a compris, s'il est de bonne foi"), et les travaux issus de la Pyramide de Maslow (le besoin de reconnaissance est présent chez l'être humain dès la naissance, et sa satisfaction est vitale "en même temps" que la satisfaction de ses besoins primaires : alimentation, sécurité. La satisfaction de ce besoin est tellement indispensable que l'individu qui n'obtient pas de reconnaissance "positive" peut se livrer à des actions répréhensibles pour obtenir une reconnaissance "négative"...).

S'il veut "tenir" encore trois ans, M. Macron devra se souvenir qu'en face de lui, il a les descendants des révolutionnaires de 1789. Et se soumettre à la démocratie "à la française" qu'ils instaurèrent voici plus de 200 ans...